
Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 23 février 2005
2005-014

Le budget de 2005 : Respecter ses engagements

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, a annoncé aujourd'hui que le budget de 2005 respectera les engagements du gouvernement du Canada tout en préservant l'équilibre budgétaire.

Le ministre Goodale a souligné que le budget prévoit de nouveaux crédits substantiels pour les soins de santé, les aînés, les services de garde d'enfants, la défense nationale et l'environnement, en plus d'apporter des réductions d'impôt et de jeter les bases de progrès futurs en vue de répondre aux priorités des Canadiennes et des Canadiens.

« L'été dernier, nous avons lancé un programme ambitieux axé sur l'avenir du Canada afin de poursuivre nos succès financiers sans précédent, d'investir dans nos gens, de bâtir une économie plus productive et plus viable sur le plan de l'environnement, et d'affermir le rôle du Canada sur la scène internationale », a déclaré le ministre Goodale. Il a ensuite ajouté que le budget comportait des mesures importantes pour respecter ces engagements.

Au nombre des principales initiatives prévues dans le budget, citons :

- le respect de l'engagement du gouvernement de verser aux collectivités canadiennes une partie des revenus tirés de la taxe d'accise fédérale sur l'essence;
- 5 milliards de dollars, sur cinq ans, afin d'élaborer une nouvelle initiative sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, l'un des engagements clés figurant dans le discours du Trône de l'an dernier;
- 5 milliards de dollars, sur cinq ans, afin d'aider à financer de nouvelles stratégies pour faire face au changement climatique et protéger le patrimoine naturel du Canada;



- 2,7 milliards de dollars, sur cinq ans, pour bonifier les prestations du Supplément de revenu garanti versé aux aînés à faible revenu;
- 12,8 milliards de dollars, sur cinq ans et selon la comptabilité de caisse, pour ajouter aux effectifs des Forces canadiennes et acheter du matériel neuf;
- 735 millions de dollars, sur cinq ans, pour répondre aux besoins urgents des collectivités des Premières nations;
- une aide fiscale accrue pour les personnes handicapées et les aidants naturels, grâce à un accès élargi au crédit d'impôt pour personnes handicapées et à d'autres mesures;
- l'accroissement du montant de revenu que tous les Canadiens peuvent gagner en franchise d'impôt, qui passera à 10 000 \$ d'ici 2009;
- l'élimination de la surtaxe des sociétés d'ici 2008 et la réduction de 2 points de pourcentage du taux de l'impôt des sociétés, afin de préserver l'avantage fiscal du Canada par rapport aux États-Unis;
- l'élimination de la limite de 30 % sur les biens étrangers applicable aux régimes de pension agréés et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- l'injection de 3,4 milliards de dollars, sur cinq ans, pour accroître l'enveloppe de l'aide internationale du Canada afin d'en doubler le montant, d'ici 2010-2011, par rapport à son niveau de 2001-2002.

Le ministre a déclaré que le gouvernement du Canada devrait déposer un budget équilibré ou excédentaire en 2004-2005 et les cinq années suivantes. Il a ajouté que le gouvernement continuera de prévoir une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars ainsi qu'une marge supplémentaire de prudence économique, dont le montant sera de 1 milliard de dollars en 2005-2006 et atteindra 4 milliards en 2009-2010. Si elles ne sont pas utilisées, la réserve pour éventualités servira à réduire la dette du Canada, et la marge de prudence économique servira à répondre aux priorités des Canadiens.

Le ministre Goodale a ajouté que le Comité d'examen des dépenses du Cabinet a dégagé près de 11 milliards de dollars d'économies qui seront réalisées au cours des cinq prochaines années. Ces économies proviendront presque entièrement de gains d'efficience réalisés dans les activités à l'échelle du gouvernement et dans les ministères.

Le ministre a déclaré que l'économie canadienne demeurera confrontée aux défis engendrés par la forte hausse de la valeur du dollar canadien et, à moyen terme, par le déficit du budget et de la balance courante des États-Unis, qui pourraient avoir des répercussions néfastes sur l'économie du principal partenaire commercial du Canada. Selon les économistes du secteur privé consultés par le ministère des Finances, la croissance de l'économie canadienne devrait être de 2,7 % en 2004, puis augmenter à 2,9 % en 2005 et à 3,1 % en 2006.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le budget de 2005 en visitant le site Web du ministère des Finances ou en composant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ou le 1 800 465-7735 (téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole).

Pour de plus amples renseignements :

David Gamble
Division des affaires publiques
et des opérations
(613) 996-8080

Pat Breton
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
(613) 996-7861

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante :
http://www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.